

ATTENTION AUX LINGETTES DÉSINFECTANTES PANDÉMIE DE LA COVID-19

Macamic, **le 23 avril 2020 -** Avec la pandémie, les lingettes désinfectantes sont recommandées pour tenter de contrôler la propagation du virus de la COVID-19. La municipalité souhaite cependant rappeler l'importance de ne pas jeter ces lingettes dans les toilettes, mais bien dans les ordures.

Comme tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égouts se retrouve nécessairement dans celui-ci, les lingettes peuvent obstruer les tuyaux et bloquer les pompes des stations de pompage, brûlant ainsi le moteur de celles-ci. Cette mauvaise habitude peut engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour la municipalité et peut avoir des conséquences désastreuses pour les citoyens, surtout en temps de pandémie.

- Le remplacement d'une pompe coûte plusieurs milliers de dollars;
- ❖ Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences;
- L'usure prématurée des pompes nécessite leur remplacement hâtif;
- ❖ L'usage anormal des pompes peut augmenter les coûts d'entretien des stations de pompage.

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout, ils sont destinés à la poubelle.





Un refoulement d'égout en temps de pandémie, c'est se mettre à risque de devoir évacuer votre résidence pendant plusieurs jours alors que les options d'hébergement sont plus rares. C'est aussi devoir procéder au nettoyage de votre demeure dans un contexte où les services sont au ralenti. Il est de notre responsabilité à tous d'agir afin d'éviter ces désagréments coûteux.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour jeter vos lingettes à la poubelle!

Tous les efforts soutenus que nous consentirons collectivement demeurent notre principal atout pour contrer l'expansion du virus.

-30-

Source: Lina Lafrenière, mairesse

Ville de Macamic

70, rue Principale, Macamic (Québec) JOZ 2S0

819 782-4604, poste 270

<u>llafreniere.macamic@mrcao.qc.ca</u>